



Conseil économique et social

Distr. générale
12 avril 2017
Français
Original : anglais

Pour décision

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2017

13-16 juin 2017

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport annuel du Directeur général de l'UNICEF : exécution et résultats obtenus en 2016, notamment rapport sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet

Résumé

Ce rapport est le troisième du Directeur général de l'UNICEF sur la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2014-2017. Il présente les résultats obtenus par l'UNICEF et ses partenaires dans les domaines d'intervention du Plan et en matière d'efficience et d'efficacité organisationnelles. Il est accompagné d'un additif sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (résolution 67/226 de l'Assemblée générale) et les progrès accomplis par rapport au Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique ([E/ICEF/2017/6/Add.1](#)), ainsi que d'un tableau de bord et d'un compendium de données. Un projet de décision figure à la section VII.

* E/ICEF/2017/5.



I. Aperçu général

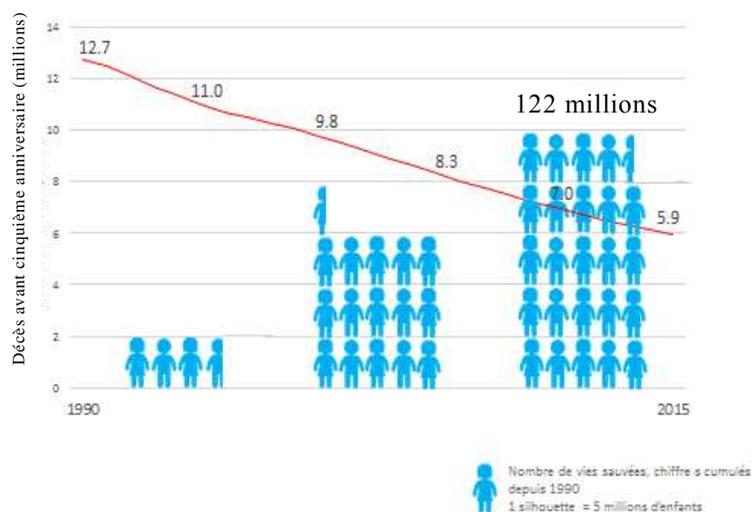
1. L'année 2016 a été marquée par des défis considérables. Plus de 125 millions de personnes ont eu besoin d'une aide humanitaire en raison de conflits, de déplacements, de catastrophes naturelles et de profonds facteurs de vulnérabilité. Le virus Zika a menacé le bien-être de femmes et d'enfants dans 75 pays, et le phénomène El Niño a intensifié la sécheresse dans des douzaines de pays qui affichent déjà des taux élevés de malnutrition et souffrent d'insécurité alimentaire. Les conflits armés se sont poursuivis, notamment en Iraq, en République arabe syrienne et au Soudan du Sud, et la crise des migrations mondiales a pris une ampleur inégalée depuis la Seconde Guerre mondiale. Ce sont les répercussions de ce conflit, il y a 70 ans, et la volonté de protéger les enfants de ses pires conséquences qui ont motivé la création de l'UNICEF. Les crises actuelles nous rappellent brutalement que, malgré les progrès accomplis, les travaux de l'organisation demeurent aussi nécessaires que jamais.

2. Ces crises ont, de surcroît, éclaté alors même que les contextes économiques et politiques mondiaux sont, eux-mêmes, source de difficultés qui mettent à l'épreuve la détermination du monde à protéger les plus vulnérables. L'UNICEF et ses partenaires continuent toutefois de produire des résultats mêmes dans les environnements les plus difficiles.

Progrès réalisés et travaux inachevés

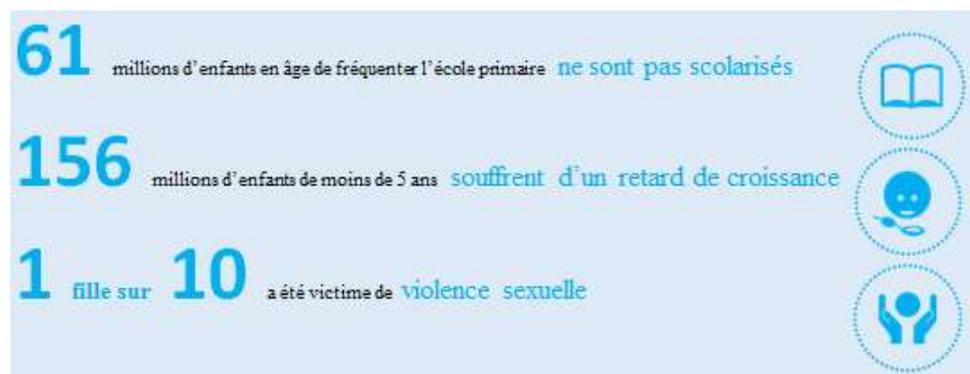
3. Les 20 dernières années ont été marquées par des progrès importants pour les enfants. Le nombre d'enfants décédant avant leur cinquième anniversaire est tombé de 12,7 millions en 1990 à 5,9 millions en 2015 (voir la figure I). La proportion d'enfants sous-alimentés a diminué de près de moitié depuis 1990. Le taux net d'inscription dans l'enseignement primaire dans les pays à revenu faible ou intermédiaire a atteint 91 % en 2015, contre 83 % une quinzaine d'années auparavant, et les progrès se poursuivent en direction de la parité des sexes dans le primaire. Le nombre d'enfants âgés de 0 à 14 ans contractant une infection à VIH a aussi diminué de plus de moitié depuis 2010.

Figure I
Le nombre de vies d'enfants sauvées est en hausse



4. De fortes disparités subsistent toutefois malgré les importants progrès accomplis. Par exemple, les enfants courent 12 fois plus de risque de mourir avant l'âge de cinq ans en Afrique subsaharienne que dans les pays à revenu élevé. Selon les estimations, 23 % des jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans étaient mariées à l'âge de 18 ans en Amérique latine et dans les Caraïbes, contre 11 % en Europe centrale et orientale et dans la Communauté d'États indépendants. Des inégalités frappantes existent également à l'intérieur des pays puisque les enfants des ménages les plus pauvres courent deux fois plus de risque que les autres de souffrir d'un retard de croissance et ont une probabilité beaucoup plus faible d'achever leur scolarité.

Figure II
Malgré les progrès récemment affichés...



5. Ces difficultés sont aggravées par l'ampleur et la complexité grandissantes des crises. Environ 535 millions d'enfants vivent dans des pays touchés par des conflits, des catastrophes nationales, des épidémies ou d'autres situations difficiles. Dans le monde entier, 50 millions d'enfants ont été déracinés; 28 millions d'entre eux ont dû quitter leurs foyers par suite de violences et de conflits, dont 11 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile. Des millions d'enfants de plus sont confrontés à la violence, à l'exploitation et à la maltraitance, notamment à la traite et la violence sexuelle. Les catastrophes naturelles et les répercussions des changements climatiques touchent le monde entier.

6. Dans la plupart des pays, les inégalités sont à présent plus marquées qu'il y a une génération, notamment dans les pays à revenu intermédiaire où se trouve actuellement la majorité des enfants pauvres du monde. Selon les estimations, quelque 300 millions d'enfants vivent dans des bidonvilles. Il sera nécessaire d'accroître l'ampleur des services essentiels axés sur les enfants par suite de la rapidité de l'évolution démographique et de l'augmentation de la population jeune en Afrique et dans certaines parties d'Asie. Les obstacles opposés à la réalisation des engagements énoncés dans le programme de développement durable à l'horizon 2030 sont donc considérables.

7. Dans le contexte de ces nombreux défis, il est demandé à l'UNICEF et à ses partenaires de faire plus pour les enfants. L'organisation doit donc se montrer plus efficace et agile. L'UNICEF a fait baisser les prix de produits essentiels pour les enfants en poursuivant des méthodes novatrices d'achat et de développement des marchés, qui ont permis de réaliser des économies de 520 millions de dollars durant la seule année 2016. Les réformes internes menées pour simplifier et moderniser les processus opérationnels devraient, selon les projections, permettre d'économiser 20 millions de dollars. La poursuite du regroupement des activités du Centre mondial de services partagés dans un centre opérationnel unique produira également

des économies de l'ordre de 25 millions de dollars sur une base nette. Grâce, entre autres, à ces réformes, l'UNICEF continue d'utiliser ses ressources de manière optimale et de produire des résultats pour les enfants.

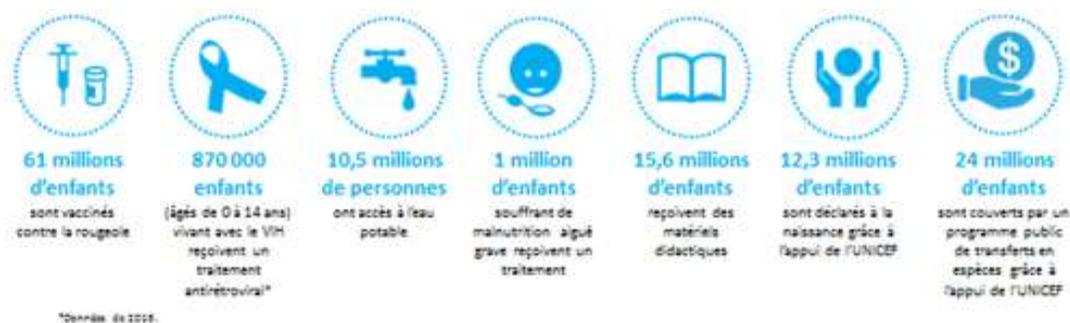
8. Il sera essentiel de continuer d'innover et d'accélérer le rythme des progrès compte tenu des nombreux cadres mondiaux ambitieux qui déterminent le travail de l'organisation. L'année écoulée a marqué la première année de la mise en œuvre d'accords mondiaux de vaste portée conclus en 2015 dans les domaines du développement durable (objectifs de développement durable); de la réduction du risque de catastrophe (troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe); des changements climatiques (Accord de Paris conclu au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques); et du financement du développement (Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement). L'année a également été marquée par l'achèvement du nouvel examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (résolution 71/243 de l'Assemblée générale), la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants et le nouveau Programme pour les villes. Conjointement aux engagements pris à l'occasion du Sommet mondial sur l'action humanitaire, ces accords définissent les grandes orientations pour le reste de la période du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2014-2017 et pour l'élaboration du Plan stratégique pour 2018-2021.

Faits marquants de l'année 2016

9. L'UNICEF et ses partenaires ont continué de réaliser d'importants progrès pour les enfants en 2016. Plus de 61 millions d'enfants ont été vaccinés contre la rougeole, 15,6 millions d'enfants ont reçu des matériels didactiques et 10,5 millions de personnes ont obtenu accès à des sources d'eau potable améliorées grâce au soutien de l'UNICEF (voir la figure III pour plus d'informations sur les résultats obtenus en 2016).

Figure III

Principaux résultats obtenus dans les situations autres qu'humanitaires



10. À l'échelle des seules situations humanitaires, 11,7 millions d'enfants ont bénéficié d'une éducation de base formelle et non formelle, 2,4 millions d'enfants souffrant de malnutrition aiguë grave ont été soignés et 1,4 million d'enfants ont bénéficié d'une aide en espèces (voir la figure IV pour plus d'informations sur les résultats obtenus dans les situations humanitaires).

Figure IV
Principaux résultats obtenus dans le cadre d'interventions humanitaires



11. L'UNICEF a permis à un plus grand nombre de pays d'exploiter pleinement les innovations en 2016, en adoptant et en utilisant des informations en temps réel et en autonomisant les jeunes. À l'heure actuelle, 69 pays ont recours à des dispositifs tels que RapidPro pour renforcer leurs systèmes nationaux et à U-Report pour assurer la participation des jeunes de manière à faciliter l'information des décideurs. L'UNICEF a également lancé le Fonds pour l'innovation, qui permet de cibler les investissements sur des portefeuilles de technologies émergentes conçues dans les pays de programme.

12. L'UNICEF a mis en place un nouveau cadre pour regrouper les activités de plaidoyer, de communication, de collecte de fonds et de mobilisation du public dans des domaines fondamentaux concernant les enfants. La priorité a été initialement donnée à quatre campagnes couvrant les domaines suivants : a) les enfants réfugiés et migrants; b) la survie des enfants; c) le développement du jeune enfant; et d) la cessation de la violence. L'UNICEF a de surcroît entrepris de formuler une stratégie pour élargir la base de personnes soutenant la cause des enfants. Cette démarche, qui permet d'atteindre des auditoires essentiels et de les inciter à l'action, produit déjà des résultats positifs.

13. L'UNICEF a également continué de réunir des données factuelles aux niveaux mondial et régional. Les travaux réalisés en 2016 ont porté sur des domaines importants qui comprennent, notamment, l'impact des transferts en espèces en Afrique; l'utilisation d'Internet par les enfants; et le bien-être des adolescents dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Le « bilan Innocenti » pour 2016 présente une analyse des inégalités entre les enfants dans les pays riches qui fait ressortir le caractère universel de ces inégalités, et 32 comités nationaux de la famille de l'UNICEF ont mené une action de plaidoyer auprès de leurs Gouvernements en faveur de politiques concernant les enfants.

14. L'UNICEF a, par ailleurs, élargi la portée de sa collaboration avec le secteur des entreprises, pour tirer parti de leurs activités principales ainsi que de leurs innovations et les inciter à respecter les droits de l'enfant. Il a continué d'exercer une influence sur les marchés mondiaux et locaux en faveur des enfants. Par exemple, en partenariat avec l'Alliance Gavi et la Bill and Melinda Gates Foundation, l'UNICEF a fait jouer la concurrence entre les intervenants sur le marché pour réduire de moitié le prix moyen pondéré des vaccins pentavalents. Les économies ainsi réalisées auront des répercussions positives dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire qui financent eux-mêmes l'acquisition des vaccins et comptent le plus grand nombre d'enfants au monde.

15. Dans le but de renforcer la responsabilité et la validation des résultats, plus de 3 000 agents ont suivi un programme de formation sur la gestion axée sur les résultats qui leur a permis de conforter leurs connaissances et leurs compétences en matière de planification, d'exécution et d'établissement de résultats pour les enfants.

16. L'UNICEF a pris des mesures décisives pour assurer la prise en compte des changements climatiques dans tous les programmes et dans toutes les opérations menées dans les pays à l'horizon 2020, dont certains soutiennent déjà l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces derniers.

17. La Section II du présent rapport met en relief les réalisations supplémentaires concernant les sept domaines d'intervention et les deux priorités intersectorielles pour la période 2014-2017.

18. Maintenant qu'il a atteint la dernière année du Plan stratégique pour 2014-2017, l'UNICEF a lancé un processus de réflexion dans le but de tirer des enseignements de ses succès et de ses échecs et jeter les bases des travaux qu'il poursuivra au cours des prochaines années dans le cadre de son prochain plan stratégique. Dans un monde en constante évolution, le Fonds, doté d'un nouveau programme international ambitieux, poursuit résolument sa mission qui consiste à servir en premier lieu les enfants défavorisés, où qu'ils se trouvent.

II. Résultats obtenus dans le cadre des domaines d'intervention du plan stratégique

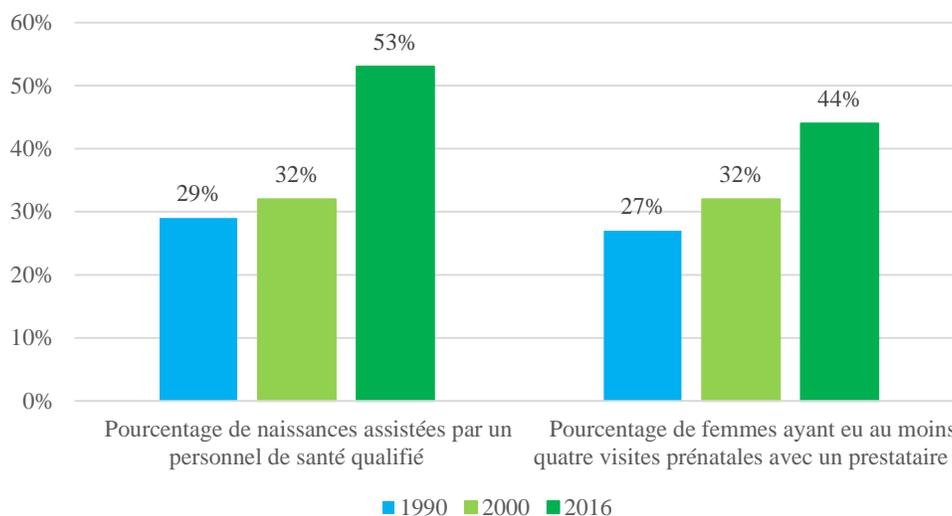
19. L'UNICEF et ses partenaires ont continué d'obtenir des résultats importants pour les enfants dans les sept domaines d'intervention du Plan stratégique. Le taux moyen de réalisation par rapport aux grandes étapes prévues pour les produits en 2016 définies pour les produits s'est établi à 89 %. Les détails sont présentés dans le tableau de bord et le compendium de données qui accompagnent le rapport du Directeur général.

Santé

20. D'importants progrès ont été enregistrés dans le domaine de la santé, en particulier dans les pays les moins avancés, si l'on considère le pourcentage de naissances assistées par un personnel de santé qualifié et celui des femmes qui ont pu bénéficier d'au moins quatre visites médicales prénatales (voir la figure V).

Figure V

Accélération des progrès pour les grossesses et les accouchements dans les pays les moins avancés



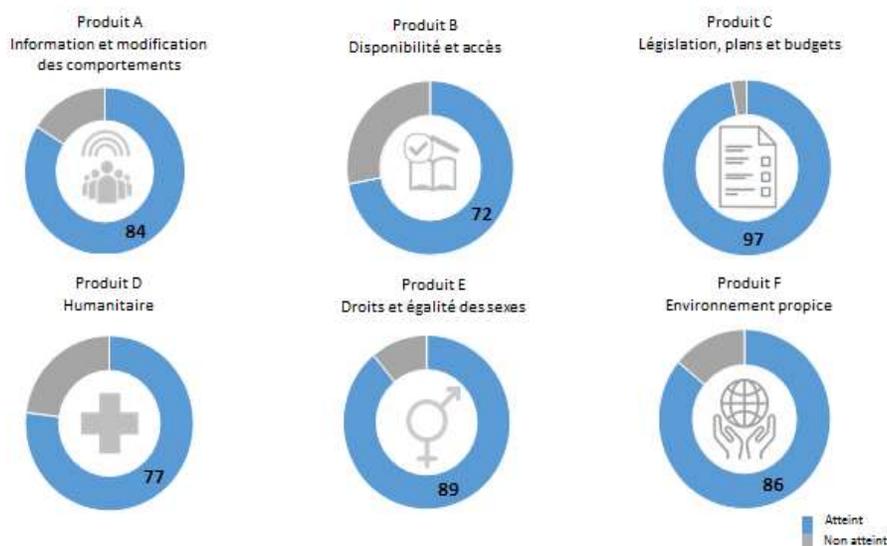
21. Trois pays supplémentaires ont éliminé le tétanos maternel et néonatal en 2016, ce qui porte à 41 le nombre de pays qui y sont parvenus, alors que l'objectif fixé pour 2017 était de 54. Le monde est également plus près de totalement éradiquer la poliomyélite, 37 cas de poliovirus sauvage étant enregistrés dans des zones de superficie limitée en Afghanistan, au Nigéria et au Pakistan. Des progrès ont aussi été accomplis au niveau des produits. Dans 95 pays où le paludisme sévit de manière endémique, aucune rupture de plus d'un mois des stocks d'associations médicamenteuses à base d'artémisinine n'a été enregistrée au niveau national. Le suivi des goulets d'étranglement et des obstacles à la survie des enfants s'est amélioré au niveau des districts : 24 pays sont maintenant en mesure de procéder à ce suivi dans au moins 80 % des districts ciblés, contre 18 pays en 2015.

22. Dans les situations humanitaires, l'UNICEF a fourni à plus d'un million de familles deux moustiquaires imprégnées d'insecticide pour lutter contre la propagation du paludisme et d'autres maladies transmises par les moustiques. L'UNICEF et ses partenaires ont continué de soutenir le renforcement des systèmes de santé par le biais, notamment, de la formation de plus de 14 000 agents sanitaires des collectivités en Ouganda. L'UNICEF a également apporté un soutien à la réponse multisectorielle à la flambée de maladies à virus Zika en Amérique latine, en Asie et en Afrique; à l'épidémie de choléra en Haïti et en Afrique subsaharienne; et à celle de fièvre jaune en Afrique. L'UNICEF et ses partenaires ont lancé l'Initiative de préparation aux situations d'urgence sanitaire dans le but d'améliorer la capacité des organisations à prévenir de telles épidémies, s'y préparer et y répondre. Pour encourager l'égalité entre les sexes, 91 pays ont reçu un appui afin de donner la priorité dans leurs budgets aux dépenses au titre de la santé des adolescentes.

23. L'UNICEF a contribué avec des partenaires à plusieurs grandes initiatives sanitaires mondiales, parmi lesquels le réseau H6 pour la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030). En Ouganda, par exemple, l'UNICEF s'est associé au réseau H6 pour aider le pays à mobiliser l'appui du Mécanisme mondial de financement de l'initiative « Toutes les femmes, tous les enfants », ce qui a débouché sur un projet de la Banque mondiale d'un montant de 110 millions de dollars. L'UNICEF a également collaboré, entre autres, avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et avec le Forum des partenaires du Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant. Il a continué d'appuyer le développement des infrastructures sanitaires mondiales, notamment le Mécanisme mondial de financement de l'initiative « Toutes les femmes, tous les enfants », et de coprésider l'initiative « Compte à rebours pour 2030 : survie de la mère, du nouveau-né et de l'enfant ». La participation de l'UNICEF à différents partenariats et programmes communs dans le domaine de la santé témoigne de son attachement aux approches collaboratives, dans le droit fil de l'examen quadriennal complet de 2012 des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (résolution 67/226 de l'Assemblée générale).

24. Globalement, le taux moyen de réalisation des grandes étapes prévues dans le domaine de la santé pour 2016 a atteint 85 % (voir la figure VI).

Figure VI
Taux moyen de réalisation^a dans le domaine de la santé, en pourcentage



^a Les réalisations sont présentées conformément au cadre de résultats du Plan stratégique pour 2014-2017. Le produit A représente le renforcement de l'appui fourni aux enfants, aux familles et aux communautés pour promouvoir l'information, la modification des comportements, la demande de services et les possibilités de participation; le produit B représente l'augmentation des capacités nationales permettant d'assurer la disponibilité de services et l'accès à ces derniers et aussi de renforcer les systèmes; le produit C représente le renforcement de l'engagement politique et des capacités nationales à produire des législations, des plans et des budgets en faveur des enfants; le produit D représente un accroissement des capacités nationales et de la prestation de services pour protéger et prendre en charge les enfants dans les situations humanitaires; le produit E représente l'augmentation des capacités dont disposent les gouvernements et leurs partenaires, en leur qualité de responsables, pour recenser les principaux problèmes qui se posent dans le domaine de la protection et de la promotion des droits des enfants, de l'égalité des sexes et de la démarginalisation des filles et des femmes, et prendre des mesures en ces domaines; et le produit F représente le renforcement d'un cadre propice aux niveaux mondial et régional pour assurer le respect des droits de l'enfant.

25. Les crises prolongées, les situations d'urgence sanitaire publique et la contraction des ressources non affectées continuent de faire obstacle à la réalisation de progrès plus importants au niveau des résultats de santé.

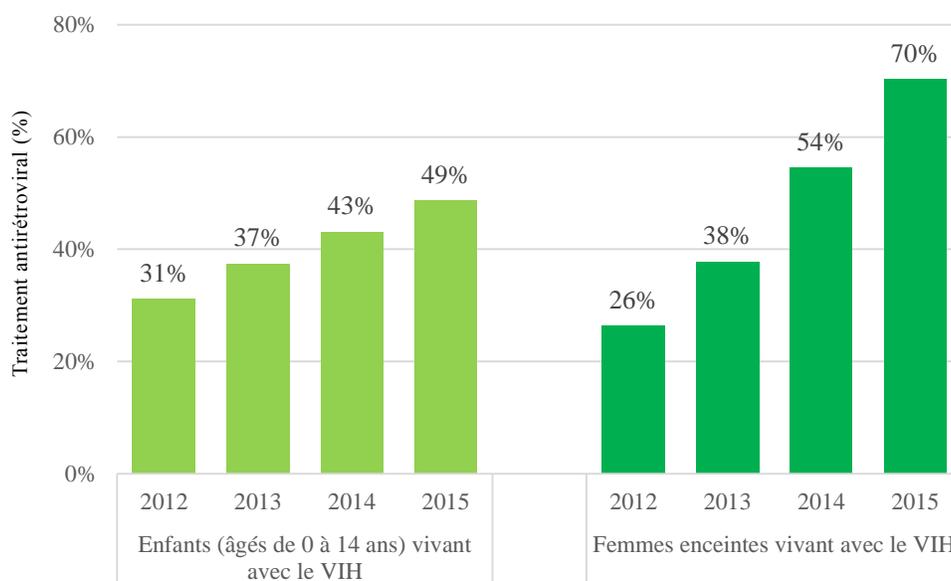
26. Au nombre des leçons tirées de l'expérience figure la nécessité : a) d'accélérer le renforcement des systèmes de santé, en mettant l'accent sur l'élimination des goulets d'étranglement de la chaîne d'approvisionnement au niveau local; b) de mettre davantage l'accent sur la qualité des soins en formant les travailleurs sanitaires; et c) de renforcer les mécanismes d'information en retour en établissant des liens entre les communautés et les établissements de santé.

VII et sida

27. Les principaux indicateurs de résultats font état de progrès notables (voir la figure VII) : la couverture globale des services de prévention de la transmission mère-enfant (PTME) du VIH a considérablement augmenté, pour passer de 50 % en 2010 à 77 % en 2015, tandis que les nouveaux cas d'enfants de moins de 15 ans infectés par le VIH ont diminué de 51 % durant cette même période. Globalement, environ 1,6 million nouveaux cas d'infection d'enfants par le VIH ont

été évités depuis 2000, et l'Arménie, le Bélarus, Cuba et la Thaïlande sont parvenus à éviter tout nouveau cas d'infection en 2016. Le nombre d'enfants âgés de moins de 15 ans suivant un traitement antirétroviral a également doublé, selon les estimations, pour passer de 450 000 en 2010 à 910 000 en 2016, ce qui a contribué à réduire de 44 % le nombre de décès d'enfants associés au sida.

Figure VII

Accélération de la progression de la couverture du traitement antirétroviral^b

^b Ces chiffres sont des estimations qui varient d'une année sur l'autre sous l'effet de l'amélioration des modèles d'hypothèse.

28. L'UNICEF a continué de jouer un rôle de premier plan aux fins de l'intensification des efforts de prévention de la transmission mère-enfant, notamment en aidant les pays à élargir la portée de l'approche « dépister et traiter » pour les femmes enceintes et allaitantes en retenant l'option B+. En 2016, les 22 pays d'Afrique subsaharienne prioritaires dans le Plan mondial pour éliminer les nouvelles infections à VIH chez les enfants à l'horizon 2015 et maintenir leurs mères en vie : 2011-2015 avaient adopté une politique consistant à administrer des traitements antirétroviraux à vie à toutes les femmes enceintes vivant avec le virus. Douze des 22 pays prioritaires ont atteint l'objectif consistant à assurer un traitement antirétroviral à au moins 80 % des femmes enceintes vivant avec le VIH.

29. Des progrès notables ont été enregistrés dans les situations humanitaires en ce qui concerne le nombre de femmes enceintes et d'enfants séropositifs recevant un traitement antirétroviral, puisque ce traitement a été assuré à plus de 34 000 femmes enceintes et à environ 23 000 enfants en 2016, contre 16 600 femmes et moins de 5 000 enfants en 2015. Pour promouvoir l'égalité des sexes, 12 des 38 pays prioritaires du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) ont entrepris d'examiner leur politique de lutte contre le VIH dans l'optique de la problématique hommes-femmes.

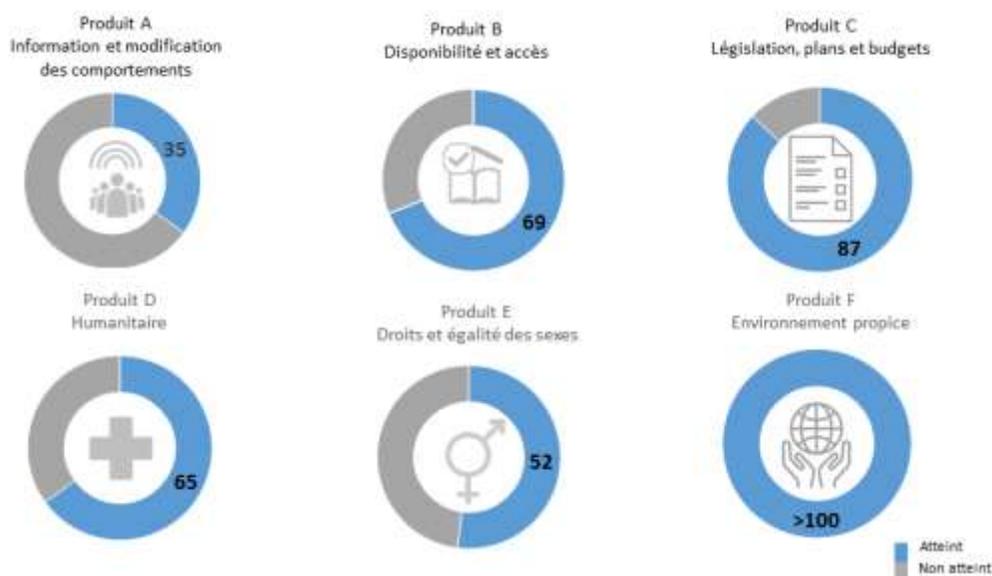
30. L'UNICEF est demeuré le chef de file des grandes initiatives mondiales axées sur le sida, notamment le partenariat mondial « Tous inclus » forgé pour éliminer le sida chez les adolescents. Il a collaboré avec l'ONUSIDA et d'autres partenaires à la

formulation de la Déclaration politique sur le VIH et le sida : accélérer la riposte pour lutter contre le VIH et mettre fin à l'épidémie de sida ici à 2030 (résolution 70/266 de l'Assemblée générale), adoptée lors de la réunion de haut niveau sur le VIH/sida de 2016. Les activités de plaidoyer de l'UNICEF ont débouché sur l'inclusion de cibles pour les enfants et les jeunes femmes dans la Déclaration.

31. Globalement, le taux moyen de réalisation des grandes étapes prévues pour 2016 dans le domaine de la lutte contre le VIH et le sida a atteint 71 % (voir la figure VIII).

Figure VIII

Taux moyen de réalisation^a dans le domaine de la lutte contre le VIH et le sida, en pourcentage



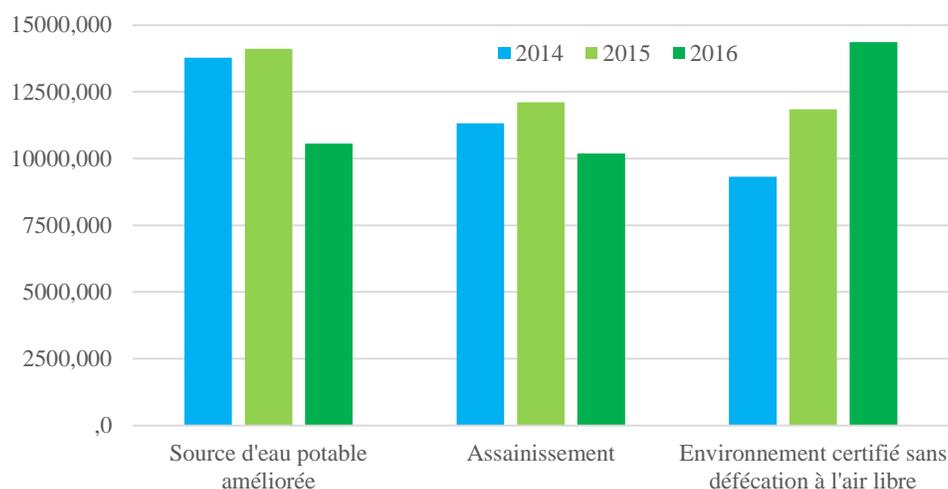
^a Voir la note a de la figure VI pour une explication de la manière dont sont représentés les taux de réalisation.

32. L'UNICEF n'a pas atteint plusieurs cibles de la lutte contre le VIH et le sida, notamment en ce qui concerne la fourniture d'informations détaillées sur le VIH et le sida aux adolescents et le respect des droits fondamentaux et de l'égalité des sexes dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Il importe d'intensifier les efforts pour accroître l'échelle des services de prévention des infections à VIH axés sur les adolescents. Une évaluation des efforts déployés par l'UNICEF dans le cadre de la lutte contre le VIH et le sida fait également ressortir la baisse rapide et importante des ressources disponibles à cette fin. Bien que l'UNICEF se soit employé à s'adapter à la contraction de ses ressources et de son personnel, sa capacité à produire des résultats a fortement diminué dans de nombreux contextes. Les conclusions de l'évaluation ont été prises en compte dans sa nouvelle stratégie de lutte contre le VIH, qui a pour objet de formuler des ripostes différentes dans des contextes différents.

Eau, assainissement et hygiène

33. Certains grands indicateurs de résultats font état de progrès importants en 2016, notamment en ce qui concerne l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et la lutte pour mettre un terme à la défécation à l'air libre (voir la figure IX).

Figure IX
Accroissement du nombre de personnes dotées d'un accès



34. Au niveau des produits, 77 pays se sont employés à améliorer l'accès à l'eau potable des populations mal desservies, par comparaison à un objectif de 90 pays. Au Pakistan, par exemple, l'appui de l'UNICEF et de ses partenaires a permis à plus de 935 000 personnes d'obtenir accès à des sources d'eau potable améliorées et à plus de 773 000 personnes de bénéficier de systèmes d'assainissement adéquats. À la fin de 2016, 38 pays appliquaient des plans de gestion de la salubrité de l'eau au niveau communautaire; 61 pays avaient intégré les changements climatiques et la réduction du risque de catastrophe dans leurs plans sectoriels pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH); 34 pays avaient pris les dispositions nécessaires pour que plus de la moitié des écoles primaires soient dotées d'installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène conformes aux normes nationales; 43 pays mettaient en œuvre une stratégie nationale pour éliminer la défécation à l'air libre; et 68 pays poursuivaient des programmes décentralisés de lavage des mains de portée nationale. Près de 57 000 communautés appliquaient des mesures collectives d'assainissement total, et environ 34 000 communautés avaient été certifiées avoir éliminé la défécation à l'air libre. Des équipements pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène avaient été installés dans 1 654 centres de santé de 73 pays.

35. Près de 29 millions de personnes ont aussi obtenu accès à l'eau potable grâce à l'appui de l'UNICEF et de ses partenaires dans des situations humanitaires — 3,7 millions uniquement en République arabe syrienne — et plus de 7 millions de personnes ont pu bénéficier d'installations sanitaires adéquates. L'UNICEF a, de surcroît, fait bénéficier plus d'un million de filles et de femmes vivant dans des contextes de crise humanitaire de fournitures leur permettant de gérer leur hygiène menstruelle.

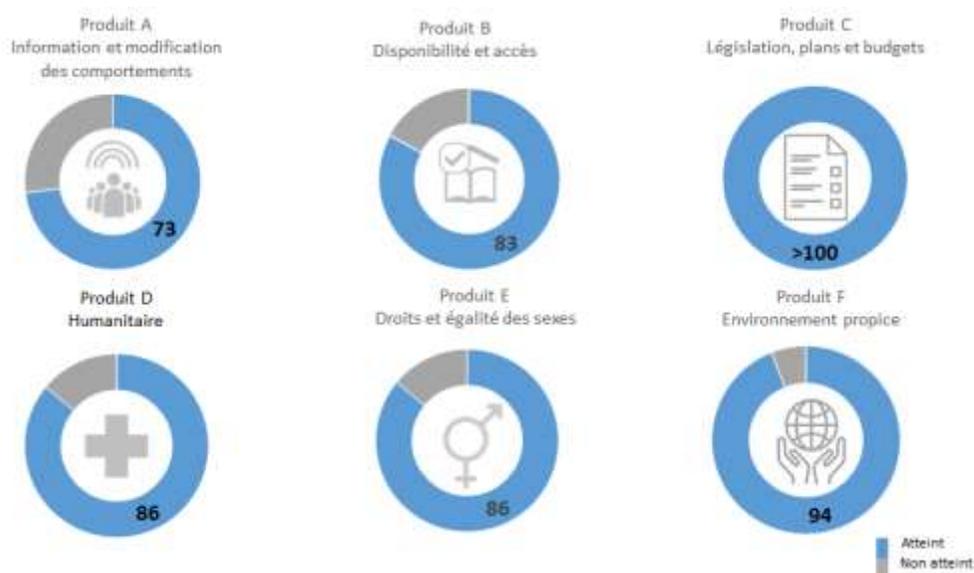
36. Dans le but de promouvoir l'égalité des sexes, 30 pays ont inclus des cibles pour la gestion de l'hygiène menstruelle dans leurs stratégies pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène à l'école. En 2016, 7 138 écoles ont été dotées d'équipements pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène, qui bénéficient à 2,7 millions d'enfants dont plus de 1,3 million de filles.

37. L'UNICEF a forgé des partenariats stratégiques avec de grandes initiatives mondiales pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène, notamment l'initiative « Assainissement et eau pour tous », et aide les pays à intensifier les mesures prises pour atteindre les objectifs de développement durable. L'UNICEF a aussi continué de diriger le groupe thématique mondial pour le programme Eau, assainissement et hygiène pour tous dans les situations humanitaires.

38. Le taux moyen de réalisation des grandes étapes prévues pour 2016 pour le programme relatif à l'eau, l'assainissement et l'hygiène s'est établi à 87 % (voir la figure X). L'expérience montre qu'il est important de continuer de promouvoir la modification des comportements en mobilisant systématiquement la population et en renforçant les capacités dont dispose le secteur privé local pour fournir des services d'un coût abordable.

Figure X

Taux moyen de réalisation^a du programme Eau, assainissement et hygiène pour tous, en pourcentage

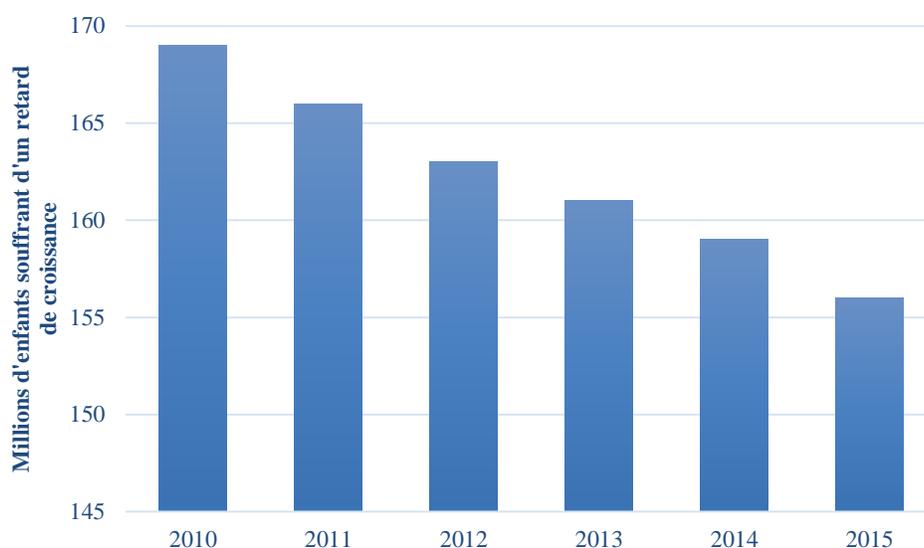


^a Voir la note a de la figure VI pour une explication de la manière dont sont représentés les taux de réalisation.

Nutrition

39. Le nombre de cas de retard de croissance a diminué de près de 40 % entre 1990 et 2015, et 13 millions d'enfants de moins qu'en 2019 ont été touchés en 2015 (voir la figure XI). Ce nombre reste toutefois élevé, puisque quelque 156 millions d'enfants âgés de moins de cinq ans souffraient d'un retard de croissance en 2015.

Figure XI
**Accélération des progrès accomplis aux fins de la réduction
 du nombre de cas de retards de croissance**



40. En 2016, l'UNICEF a contribué aux efforts déployés pour continuer d'abaisser les niveaux atteints par différentes formes de malnutrition. Au Niger, par exemple, il a soutenu, en partenariat avec l'Union européenne et avec l'appui d'organisations non gouvernementales, un ensemble d'interventions ayant un fort impact dans le domaine de la nutrition, notamment la fourniture de conseils sur l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants dans 20 districts et la formation de plus de 13 700 travailleurs sanitaires locaux bénévoles.

41. À l'échelle mondiale, 3,4 millions de cas de malnutrition aiguë sévère ont été traités en 2016. Environ 250 millions d'enfants âgés de 6 à 59 mois ont reçu deux doses de supplément en vitamine A, et plus de 85 % des ménages ont consommé du sel iodé. Dans 41 pays, le taux d'allaitement au sein exclusivement des nourrissons âgés de moins de 6 mois a dépassé 50 %, et 96 pays étaient dotés de systèmes nationaux de gestion de l'information présentant des données ventilées sur la nutrition. Des conseils sur la nutrition des nourrissons et des jeunes enfants ont été fournis à 6,3 millions de personnes touchées par des crises humanitaires dans le cadre de services qui ont également permis de fournir des conseils supplémentaires sur le développement du jeune enfant à près de 800 000 personnes. Un appui a été fourni à 25 pays pour leur permettre d'entreprendre un examen de leur politique de nutrition dans l'optique de la problématique hommes-femmes pour promouvoir l'égalité des sexes.

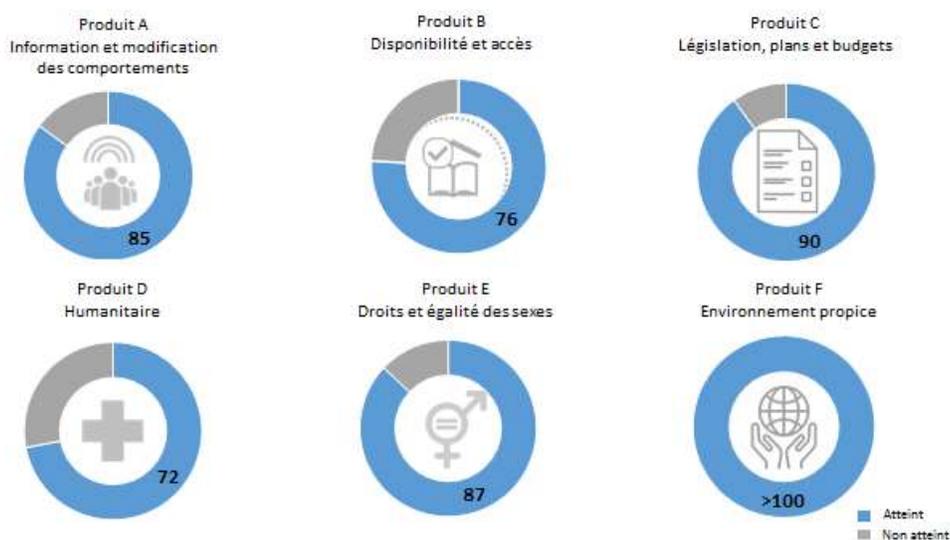
42. L'UNICEF a continué de jouer un rôle prépondérant dans le cadre de l'initiative mondiale « Renforcer la nutrition » et a aidé à guider la formulation d'une stratégie et d'une feuille de route pour 2016-2020. L'initiative de plaidoyer pour l'allaitement maternel continue de prendre de l'ampleur, et compte à présent 21 organisations partenaires. L'UNICEF a également continué de diriger le groupe de la nutrition dans les situations humanitaires.

43. Le taux moyen de réalisation des grandes étapes prévues pour 2016 dans le domaine de la nutrition s'est établi à 89 % (voir la figure XII). La pleine réalisation des objectifs a été entravée par un certain nombre de crises humanitaires

particulièrement difficiles. Les interventions humanitaires menées au Moyen-Orient ont permis de constater qu'il importe de renforcer les démarches poursuivies pour lutter contre la malnutrition aiguë sévère et d'autres formes de malnutrition de manière intégrée.

Figure XII

Taux moyen de réalisation^a dans le domaine de la nutrition, en pourcentage



^a Voir la note a de la figure VI pour une explication de la manière dont sont représentés les taux de réalisation.

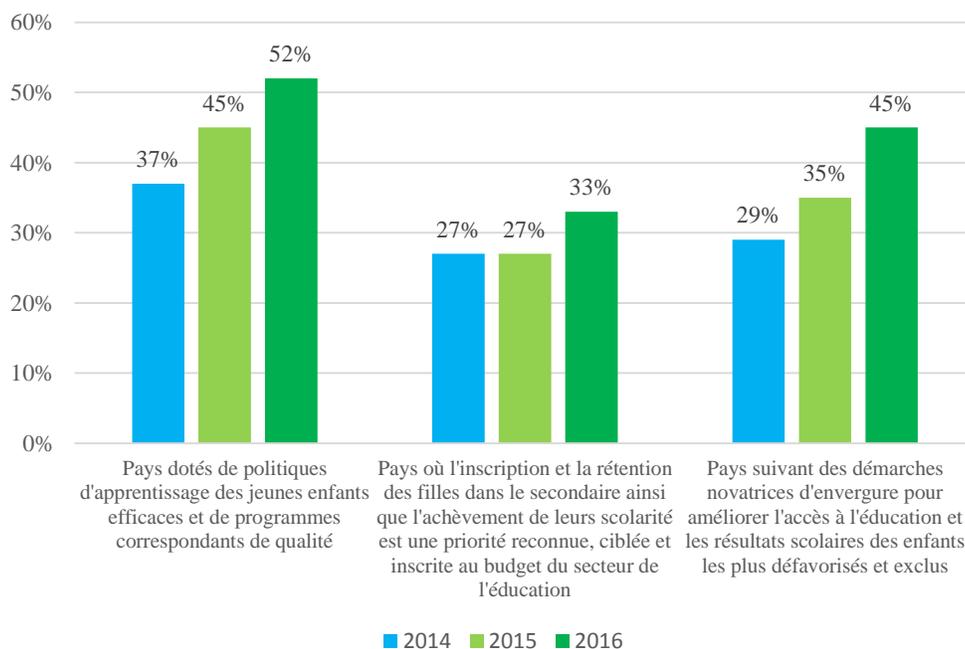
Éducation

44. Un certain nombre de grands indicateurs de résultats font état de progrès en 2016 : 78 % des enfants appartenant au quintile le plus pauvre fréquentaient l'école primaire en 2016 contre 77 % en 2015, et 67 % des pays ont affiché une amélioration des résultats scolaires. À l'échelle mondiale, toutefois, plus de 121 millions d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire ou dans le premier cycle du secondaire n'allaient pas à l'école.

45. Les principaux indicateurs de résultats font également état de progrès au niveau des pays (voir la figure XIII). En 2016, 52 % des pays mettaient en œuvre des politiques ou des programmes d'apprentissage des jeunes enfants pour promouvoir le développement de la petite enfance, contre 45 % en 2015. L'éducation secondaire des filles était reconnue comme un objectif prioritaire, donnant lieu à des actions ciblées et budgétisées dans 33 % des pays contre 27 % en 2015, et 45 % des pays avaient adopté des démarches novatrices d'envergure pour améliorer l'accès à l'éducation et les résultats obtenus par les enfants les plus défavorisés dans le domaine de l'apprentissage, contre 35 % en 2015. Entre 2014 et 2016, 46,9 millions de filles et de garçons ont reçu des matériels didactiques, plus de 900 000 salles de classe ont été dotées de matériels pédagogiques et environ 135 000 communautés scolaires ont bénéficié de formations. En République centrafricaine, par exemple, l'UNICEF a collaboré avec le Partenariat mondial pour l'éducation pour distribuer près de 800 000 manuels scolaires et 12 500 guides à l'intention des enseignants, ce qui a permis de répondre aux besoins de la moitié des enseignants et des enfants du pays. L'UNICEF a fourni un soutien à 12 pays ciblés pour leur permettre de développer plus rapidement les services destinés aux adolescentes marginalisées et, ainsi, promouvoir l'égalité des sexes.

46. Plus de 11,6 millions de filles et de garçons vivant dans des situations humanitaires ont reçu des matériels pédagogiques en 2016, dont 1,4 million d'enfants en Afghanistan, plus de 1,5 million d'enfants en République démocratique du Congo et 3,2 millions d'enfants en République arabe syrienne. À l'échelle mondiale, plus de 400 000 enfants ont eu accès en 2016 à un enseignement préscolaire ou du jeune enfant de type scolaire ou non scolaire dans les situations humanitaires.

Figure XIII
Principaux résultats dans le domaine de l'éducation



47. L'UNICEF a continué de jouer son rôle de chef de file dans le cadre d'initiatives importantes, parmi lesquelles le Partenariat mondial pour l'éducation et l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles. Il s'est inspiré des leçons tirées de l'initiative « Non à une génération perdue » pour défendre, avec un certain nombre de partenaires, la cause de l'éducation des enfants dans les situations d'urgence et de crise prolongée, notamment par le biais du fonds de « L'éducation ne peut pas attendre », qui a pour objectif de faire bénéficier tous les enfants et les jeunes touchés par une crise de services d'éducation surs, gratuits et de qualité à l'horizon 2030 et qui est temporairement hébergé par l'UNICEF. Ce dernier a, par ailleurs assumé un rôle de premier plan dans le cadre des travaux consacrés par la Commission de l'éducation aux réformes importantes qui sont nécessaires pour produire des résultats. Il a aussi continué de diriger le module de l'Éducation dans les situations humanitaires.

48. Le taux moyen de réalisation des grandes étapes prévues pour 2016 dans le domaine de l'éducation s'est établi à 94 % (voir la figure XIV).

Figure XIV
Taux moyen de réalisation^a dans le domaine de l'éducation, en pourcentage



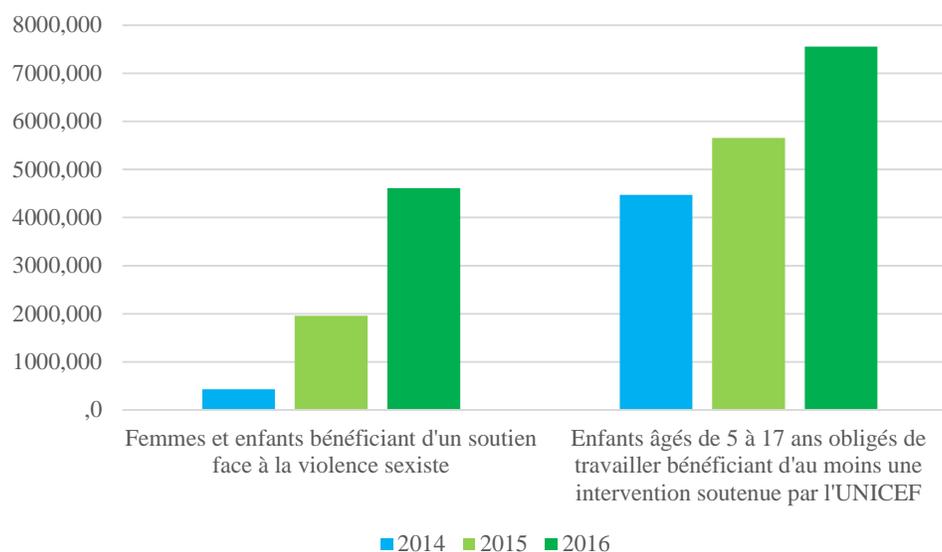
^a Voir la note a de la figure VI pour une explication de la manière dont sont représentés les taux de réalisation.

49. Plusieurs crises humanitaires particulièrement graves ont fait obstacle à l'obtention de résultats. L'une des leçons fondamentales tirées des problèmes rencontrés en 2016 a trait à la réduction des inégalités par le biais de stratégies d'éducation prenant les risques en compte. Les travaux de recherche orientés vers l'action poursuivis par l'UNICEF dans 14 pays touchés par un conflit montrent comment les services sociaux, et l'éducation en particulier, peuvent contribuer à la consolidation de la paix, à la cohésion sociale et à la stabilité. Ils montrent aussi que les pays affichant d'importantes inégalités dans le domaine de l'éducation courent deux fois plus de risque d'être le théâtre de violents conflits.

Protection de l'enfance

50. D'importants progrès ont été réalisés en 2016. Environ 12,3 millions de naissances ont été déclarées grâce à des programmes soutenus par l'UNICEF, contre 9,7 millions en 2015. Environ 7,5 millions d'enfants à risque ou risquant d'être forcés de travailler ont bénéficié d'interventions appuyées par l'UNICEF et ses partenaires, et environ 13 millions de personnes ont été touchées par des campagnes de sensibilisation menées à l'échelon national et mondial dans le cadre de l'initiative « WeProtect » qui a pour objet de lutter contre l'exploitation sexuelle en ligne (voir la figure XV).

Figure XV
Principaux résultats dans le domaine de la protection de l'enfance



51. Des progrès ont également été enregistrés au niveau des produits. Par exemple, 22 pays affichant un taux de prévalence des mariages d'enfants d'au moins 25 % ont élaboré des stratégies ou des plans nationaux dans le but de mettre fin à ce phénomène.

52. Environ 3 millions d'enfants ont bénéficié d'un soutien psychosocial dans des situations humanitaires, dont 352 000 au Yémen, 311 000 au Soudan du Sud et 300 000 en République arabe syrienne, ainsi que 96 000 enfants touchés par les migrations et la crise des réfugiés en Europe. À l'échelle mondiale, approximativement 4 millions de femmes et d'enfants ont bénéficié d'un appui ayant pour objet de prévenir ou de remédier à la violence sexiste. Plus de 21 100 enfants ont pu quitter des groupes armés avec l'appui de l'UNICEF et de ses partenaires, et plus de 10 000 d'entre eux ont été réunis avec leurs familles et réintégrés dans leurs communautés. Quelque 33 000 enfants non accompagnés ou séparés ont bénéficié d'une protection de remplacement, et environ 21 000 enfants ont été réunis avec les personnes prenant soin d'eux ou avec leur famille.

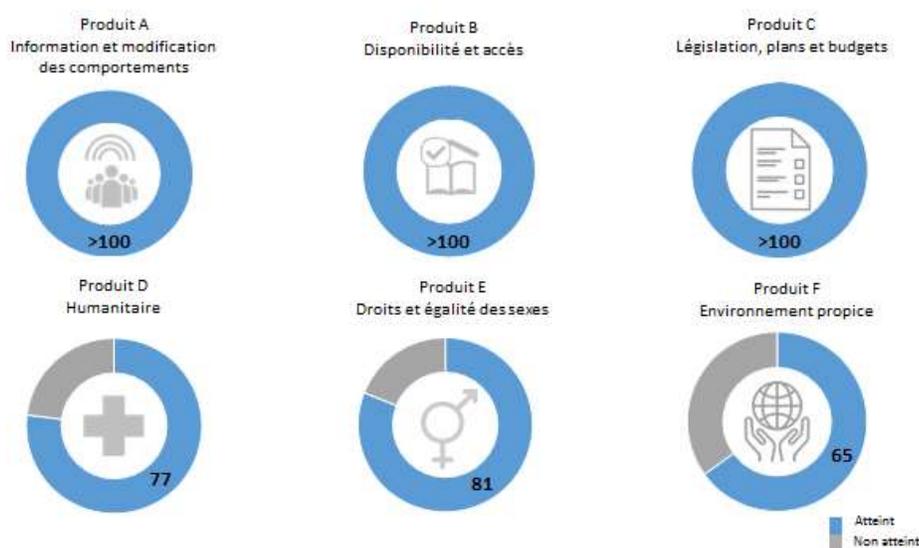
53. En 2016, l'UNICEF a apporté une aide aux victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles dans huit pays. Par exemple, en République centrafricaine, l'UNICEF a permis à 233 personnes (149 filles, 22 garçons et 62 femmes) victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles perpétrées par des soldats du maintien de la paix et des travailleurs humanitaires de bénéficier de différents types d'assistance et notamment d'un ensemble de services d'aide psychosociale, médicale, juridique et économique. Dans certains cas, la portée de ce soutien a été étendue pour inclure les familles des victimes. L'UNICEF a de surcroît apporté une aide à plus de 9 000 personnes assujetties à divers types de violence sexiste en République centrafricaine. Au niveau interorganisations, l'UNICEF a présidé, conjointement à l'unité chargée des conflits et de la discipline du Département de l'appui aux missions, les travaux d'élaboration d'un protocole uniforme pour la fourniture d'une aide aux victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles.

54. L'UNICEF a continué de forger des partenariats stratégiques avec les représentants spéciaux du Secrétaire général et d'autres organismes des Nations Unies. Il a dirigé les efforts déployés pour créer le Partenariat mondial pour mettre fin à la violence envers les enfants, et il a contribué à l'Alliance for Child Protection in Humanitarian Action et à l'Action mondiale pour prévenir et combattre la traite des personnes et le trafic de migrants. Il a poursuivi des activités dans le cadre de partenariats constitués dans le domaine des migrations avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Organisation internationale pour les migrations et d'importants comités nationaux.

55. Le taux moyen de réalisation des grandes étapes prévues pour 2016 dans le domaine de la protection de l'enfance s'est établi à 102 % (voir la figure XVI).

Figure XVI

Taux moyen de réalisation^a dans le domaine de la protection de l'enfance, en pourcentage



^a Voir la note a de la figure VI pour une explication de la manière dont sont représentés les taux de réalisation.

56. Les résultats obtenus par rapport aux cibles humanitaires ont souffert de l'ampleur et de la portée inattendues des crises en 2016, notamment la crise des migrants et des réfugiés en Europe. Le nombre de pays qui ont pu achever la préparation ou la révision de leur politique de protection de l'enfance en vue de l'établissement d'un environnement propice a été plus faible que prévu; l'UNICEF s'emploie à accroître l'appui fourni en ce domaine.

57. Au nombre des leçons tirées de l'expérience figure l'importance d'investir dans le renforcement des effectifs dans tous les contextes, surtout en raison de la persistance des crises humanitaires.

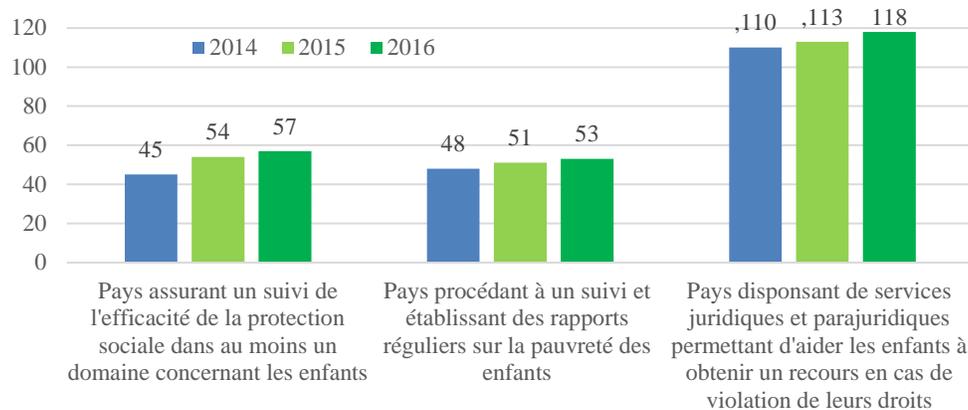
Inclusion sociale

58. L'expansion des programmes de protection sociale des enfants les plus vulnérables témoigne des progrès réalisés au regard des principaux indicateurs de résultats. Les programmes gouvernementaux de transferts en espèces ont bénéficié à 24 millions d'enfants de plus en 2016, ce qui représente une augmentation de 15 % par rapport à 2015. Le Brésil et l'Indonésie comptent parmi les pays qui ont accompli des progrès considérables dans le cadre des efforts déployés pour faire bénéficier les enfants de ces programmes.

59. Parmi les progrès effectués au niveau des produits figure le passage du nombre de pays qui procèdent à un suivi régulier de la pauvreté touchant les enfants de 48 en 2015 à 53 en 2016, et celui du nombre de pays offrant des services juridiques ou parajuridiques pour fournir un appui aux enfants de 113 à 118 au cours de la même période (voir la figure XVII). Dans les situations humanitaires, 38 pays ont soutenu le développement de systèmes de protection sociale viables, et près de 1,4 million d'enfants ont bénéficié d'une aide en espèces.

Figure XVII

Principaux résultats dans le domaine de l'inclusion sociale



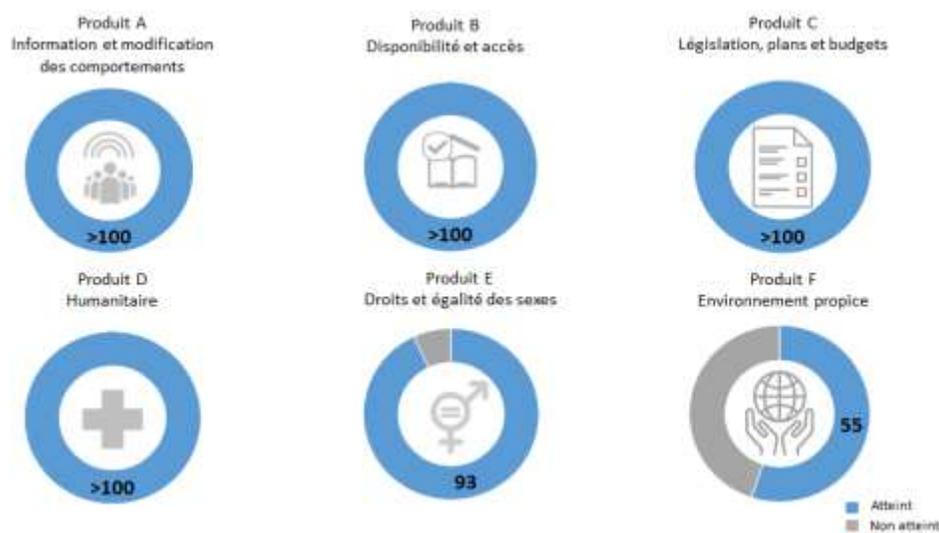
60. L'UNICEF et ses partenaires ont élaboré un programme intitulé « Putting children first: A policy agenda to end child poverty », accompagné d'un guide technique pour aider les pays à déployer leurs efforts sur une plus grande échelle. Il a également collaboré avec la Banque mondiale pour produire des estimations du nombre d'enfants vivant dans la pauvreté dans 89 pays. L'observation générale n° 19 sur l'élaboration des budgets publics aux fins de la réalisation des droits de l'enfant (CRC/C/GC/19) du Comité des droits de l'enfant a été publiée, et l'UNICEF a mis en place, à l'intention de son personnel, un cours portant sur les financements publics en faveur des enfants en réponse à l'intensification des efforts déployés au niveau des pays pour aider les Gouvernements à accroître les dépenses publiques au titre des enfants. L'UNICEF a également dirigé la préparation d'une déclaration commune des acteurs de la protection sociale au Sommet mondial sur l'action humanitaire sur le thème : Ne laisser personne de côté : comment l'établissement d'un lien entre la protection sociale et l'action humanitaire peut combler le fossé entre le développement et l'humanitaire.

61. L'UNICEF a poursuivi les efforts qu'il déploie en collaboration avec d'importants partenaires pour accroître la couverture et l'impact des transferts en espèces et d'autres programmes de protection sociale, notamment par l'intermédiaire du Conseil de coopération interinstitutions pour la protection sociale. Il a continué de collaborer dans les contextes humanitaires, notamment avec l'Union européenne, le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le ministère du Développement international du Royaume-Uni, l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Agence allemande de coopération internationale.

62. Le taux moyen de réalisation des grandes étapes prévues pour 2016 dans le domaine de la santé s'est établi à 98 % (voir la figure XVIII).

Figure XVIII

Taux moyen de réalisation^a dans le domaine de l'inclusion sociale, en pourcentage



^a Voir la note a de la figure VI pour une explication de la manière dont sont représentés les taux de réalisation.

63. Le faible taux de réalisation observé pour la mise en place d'un environnement propice tient à la réduction du nombre de publications évaluées par les pairs en 2016, l'UNICEF ayant orienté ses efforts sur la mise en œuvre au niveau des pays et la constitution de nouveaux partenariats.

64. Parmi les leçons tirées de l'expérience figure la nécessité de poursuivre le renforcement des capacités pour élargir la couverture de la protection sociale dans les contextes humanitaires. Le Grand compromis engage les partenaires à soutenir le renforcement de la protection sociale en tant que pierre angulaire du programme de résilience. L'UNICEF a de ce fait une possibilité supplémentaire d'accroître l'attention portée aux enfants par le biais de programmes de transferts en espèces et d'autres formes de protection sociale, en particulier dans les contextes humanitaires.

Action humanitaire

65. L'UNICEF a répondu à 344 situations humanitaires dans 108 pays de programme en 2016, notamment des opérations de niveau 3 en Iraq, en République arabe syrienne (et les pays voisins accueillant des réfugiés syriens), au Soudan du Sud et au Yémen, et la crise qui a sévi dans le nord-est du Nigéria a donné lieu à une procédure d'activation de cellule de crise. Au total, le nombre de pays qui ont bénéficié d'une intervention de l'UNICEF en 2016 a augmenté de 11 % par rapport à 2015. L'UNICEF a également répondu à la crise provoquée par la sécheresse et l'insécurité alimentaire résultant du phénomène El Niño en Afrique australe, ainsi qu'à des crises humanitaires de nature sanitaire.

66. Plus de 235 000 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère ont été traités au Yémen, et 600 000 enfants ont été vaccinés contre la rougeole au Soudan du Sud. La remise en état de l'infrastructure publique pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène en Ukraine a profité à plus de 2,5 millions de personnes. En République arabe syrienne, 3,2 millions d'enfants ont reçu des manuels et des fournitures scolaires ainsi que des cartables. Au Nigéria, 173 000 enfants ont bénéficié de services psychosociaux. Il importe de porter une attention accrue aux graves violations perpétrées à l'encontre d'enfants dans le cadre de conflits armés, notamment les attaques contre des écoles, des hôpitaux et d'autres établissements civils.

67. Dans le but d'accroître l'efficacité de ses interventions et de renforcer les capacités locales, l'UNICEF a publié des procédures organisationnelles et des directives pour la préparation aux situations d'urgence. Les capacités ont été également renforcées dans le cadre de la première simulation d'intervention en cas d'urgence menée conjointement avec le PAM. L'UNICEF a conçu des programmes communs pour renforcer la résilience des communautés dans 14 pays en partenariat avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

68. L'UNICEF a continué de renforcer ses capacités internes pour répondre aux situations d'urgence de grande ampleur. D'autres mécanismes de déploiement rapide ont été mis en place dans le but de permettre l'affectation efficace et rapide de fonctionnaires et d'autres personnels. Le Fonds de programmation pour les secours d'urgence continue de jouer un rôle crucial en permettant de réunir les ressources nécessaires avant l'obtention des engagements des donateurs et est, de ce fait, le premier mécanisme de financement de l'UNICEF en cas d'escalade rapide de crises.

69. L'initiative « Non à une génération perdue » qui couvre des programmes axés sur la protection, l'éducation, la participation des jeunes et les moyens de subsistance est un exemple des efforts accrus déployés pour renforcer le lien entre l'action humanitaire et le développement.

70. Dans le but de poursuivre son action et de produire des résultats pour tous les enfants dans toutes les situations, l'UNICEF a continué d'investir dans la sécurité et le bien-être de son personnel. Il reste toutefois difficile d'obtenir accès aux populations touchées.

Égalité des sexes

71. En 2016, l'UNICEF a réalisé des progrès importants dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action 2014-2017 pour l'égalité des sexes. Les activités de sensibilisation et de plaidoyer menées auprès des communautés pour éliminer le mariage d'enfants ont touché 1,7 million de personnes dans 12 pays; le partenariat forgé par l'UNICEF en Inde avec le Gouvernement national et les gouvernements

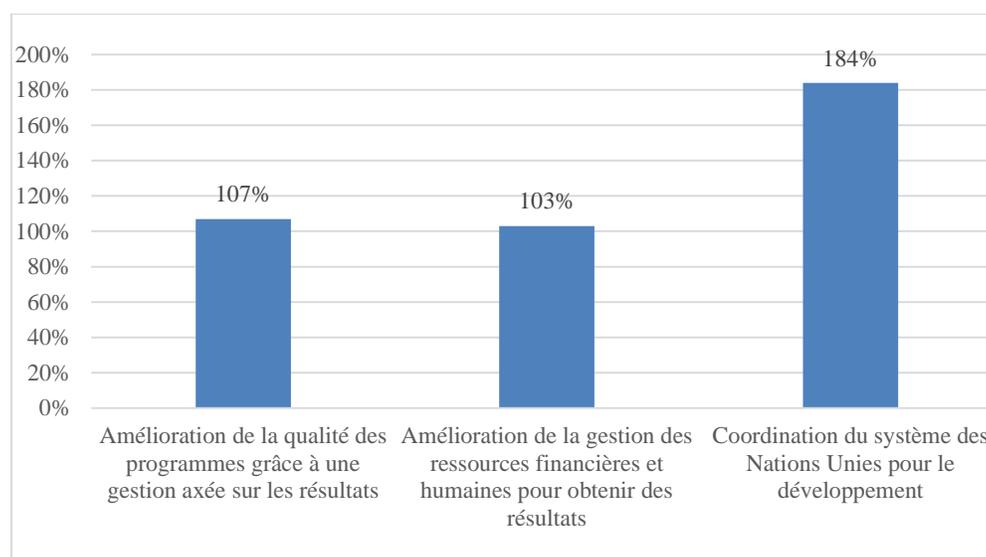
des États a permis à 85 millions d'écoliers et à 23 millions d'adolescentes non scolarisées de recevoir des suppléments de fer et d'acide folique, et à près de 4 millions de femmes et d'enfants dans des situations humanitaires de bénéficier d'un soutien face à la violence sexiste. L'UNICEF a continué d'assurer la prise en compte de l'égalité des sexes dans tous les secteurs, et a réalisé des progrès notables dans plusieurs domaines, notamment la santé maternelle, néonatale et infantile, l'éducation au niveau local et les systèmes de responsabilisation des écoles. Une description détaillée des résultats obtenus dans le domaine de l'égalité des sexes et des enseignements tirés de l'expérience figure dans le Rapport annuel sur l'application du plan d'action 2014-2017 de l'UNICEF pour l'égalité des sexes (E/ICEF/2017/9).

III. Renforcement de la performance institutionnelle

72. En 2016, L'UNICEF a accompli toutes les grandes étapes relatives à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacités de l'organisation et du renforcement de la gestion axée sur les résultats (voir la figure XIX). Les données détaillées sur la performance sont examinées dans le tableau de bord et le compendium de données.

Figure XIX

Réalisation des résultats dans le domaine de l'efficacité et de l'efficacités de l'organisation



73. Conformément aux mandats de l'examen quadriennal complet de 2012, les bureaux de l'UNICEF ont procédé à 101 évaluations en 2016, dont 75 % ont satisfait aux normes de qualité de l'organisation. La proportion des fonds de programme consacrés aux évaluations est passée de 0,5 % en 2015 à 0,8 % en 2016, et s'est donc rapprochée de l'objectif de 1 %. En même temps, le renforcement des systèmes internes, et notamment le module d'évaluation des résultats, a facilité la poursuite d'un suivi plus approfondi et plus fréquent des programmes de pays.

74. L'UNICEF est l'une des 12 organisations qui ont été évaluées par le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales durant le cycle 2015/2016. Il a été jugé, dans l'ensemble, être une « organisation mature et confiante, dont les systèmes, les processus et les comportements sont adaptés aux objectifs définis par son mandat et sa mission ».

75. L'UNICEF a continué d'optimiser l'utilisation de ses ressources. En 2016, les coûts liés à la gestion, à l'administration, et à l'efficacité des activités de développement ont représenté 9 % de ses dépenses totales. Si l'on ajoute les coûts de la collecte de fonds auprès du secteur privé, ce pourcentage passe à 11 % et demeure l'un des plus faibles pourcentages affichés par les grandes institutions des Nations Unies. Ce résultat a été obtenu grâce au maintien de l'attention sur l'efficacité et la transparence. L'UNICEF arrive en troisième position au classement mondial des 46 grandes organisations d'aide sur la base des résultats de l'Indice de transparence de l'aide pour 2016, et est considéré comme l'organisation ayant fait les progrès les plus importants depuis 2013.

76. L'UNICEF, qui est l'un des plus importants acheteurs de fournitures pour les enfants, a dépensé plus de 3,5 milliards de dollars en 2016 pour acquérir des fournitures et des services. Ce montant inclut 1,7 milliard de dollars au titre des services d'achat, qui est un mécanisme de coopération pour le développement donnant aux homologues du Gouvernement et des partenaires de développement accès à une large gamme de produits essentiels pour les femmes et les enfants à des prix plus abordables. En 2016, l'UNICEF a réalisé les économies les plus importantes enregistrées à ce jour, soit environ 520 millions de dollars, en poursuivant des stratégies d'achat ciblées ; les économies réalisées par l'UNICEF et ses partenaires au cours des cinq dernières années sont, de ce fait, de l'ordre de 1,5 milliard de dollars. Pour la sixième année consécutive, plus de 80 % des achats de l'UNICEF ont été réalisés en collaboration avec au moins un autre organisme des Nations Unies.

77. L'UNICEF a également accru les achats effectués sur place en renforçant les capacités des marchés locaux. Par exemple, en 2016, 78 % de ses fournisseurs d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi étaient des fabricants locaux opérant dans des pays affichant des concentrations élevées de cas de malnutrition infantile.

78. Dans le cadre de la réforme de la gestion de ses ressources humaines, l'UNICEF a pris des mesures pour rationaliser le processus de recrutement et a mis en place un nouveau système de gestion de la performance (Achieve). Il a continué de renforcer ses mécanismes de déploiement pour les interventions humanitaires et 576 personnes ont été déployées à titre de renfort pour soutenir ces interventions. Les partenariats pour le déploiement de personnel d'appoint ont envoyé 247 personnes, dont 69 membres d'équipes d'intervention rapide. Quatre-vingt-dix-huit pour cent des demandes de renforts ont été satisfaites dans les délais prévus.

79. La sécurité du personnel et des locaux a continué d'être l'une des grandes priorités; les 17 bureaux de pays évalués en 2016 ont tous été jugés satisfaisants aux normes minimales de sécurité opérationnelle. L'organisation reconnaît le mérite des nombreux fonctionnaires qui continuent d'exercer leurs activités dans des situations difficiles.

80. L'UNICEF a poursuivi ses efforts pour atteindre la parité des sexes, conformément aux dispositions de l'examen quadriennal complet de 2012. Les femmes constituaient 47 % des effectifs en 2016, et 48 % des fonctionnaires au niveau P-5 et au-dessus de ce niveau, contre 46 % en 2015.

81. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont continué d'accroître l'efficacité des programmes et des opérations. La gouvernance de ces technologies a été renforcée, notamment par le biais d'une nouvelle stratégie visant à promouvoir des partenariats optimaux et à améliorer les prestations dans des domaines tels que la cybersécurité et la protection en ligne des enfants. Le transfert du Centre d'assistance mondiale au centre mondial de services partagés à Budapest s'est effectué sans heurt.

82. L'UNICEF a collaboré avec d'autres organismes des Nations unies dans le but de simplifier et d'harmoniser les pratiques de fonctionnement (examen quadriennal complet de 2012, par. 153). Des approches communes ont été adoptées au niveau de la gestion des ressources humaines (36 bureaux de pays), des services des technologies de l'information et de la communication (47 bureaux de pays), de la gestion financière (36 bureaux de pays) et des achats (80 bureaux de pays de l'UNICEF). Au total, 120 bureaux de pays de l'UNICEF ont eu recours aux services communs en 2016 (examen quadriennal complet de 2012, par. 152 et 154).

83. Les bureaux de l'UNICEF ont fait rapport sur leur empreinte environnementale en 2015. Ils ont pris des mesures pour réduire leur empreinte carbone, entreprendre des audits énergétiques et procéder à l'installation de systèmes à haut rendement énergétique. Des crédits d'émissions de carbone ont été achetés pour permettre à l'UNICEF d'avoir un effet neutre sur le climat en 2015.

84. Dans le cadre de la coordination à l'échelle du système, l'UNICEF a contribué à la préparation d'un plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) dans 25 pays (examen quadriennal complet de 2012, par 117 et 119). Il a aussi effectué une contribution monétaire de 4 millions de dollars et une contribution en nature de 3,2 millions de dollars dans le cadre du mécanisme de partage des coûts du système des coordonnateurs résidents (examen quadriennal complet de 2012, par. 128). Cinq fonctionnaires de l'UNICEF ont assumé les fonctions de coordinateur résident en 2016, et huit autres ont joué ce rôle à titre provisoire. Des représentants de l'UNICEF ont assumé les fonctions de coordinateur humanitaire par intérim dans quatre pays.

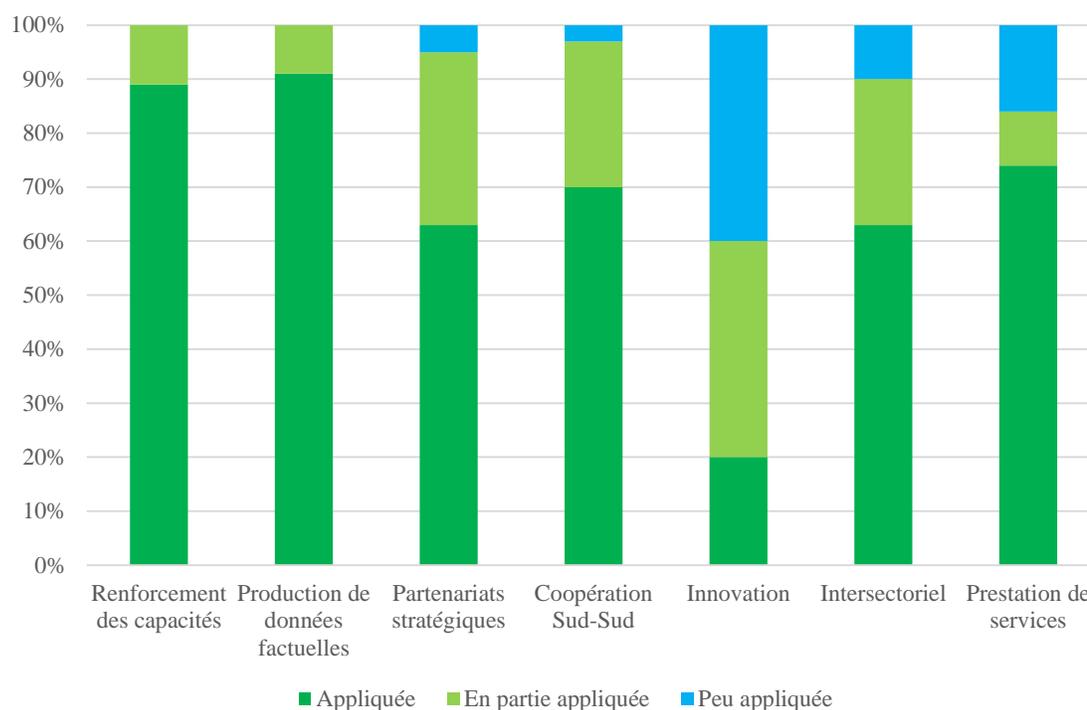
85. L'UNICEF a publié 22 rapports d'audit en 2016, qui ont donné lieu à la formulation et à l'acceptation de 304 recommandations concernant la gouvernance, la gestion des risques et les questions de contrôle. À la fin de 2016, il n'avait pas été donné suite depuis plus de 18 mois aux recommandations des audits dans seulement trois bureaux, de sorte que l'objectif de moins de 10 bureaux a été atteint. Durant l'année, 71 investigations ont été clôturées, dont 73 % dans les neuf mois suivant la réception de l'allégation. De plus amples détails sont présentés dans le Rapport annuel de 2016 du Bureau de l'audit interne et des investigations de l'UNICEF au Conseil d'administration ([E/ICEF/2017/AB/L.2](#)).

86. Dans le cadre des initiatives de réforme des Nations Unies, l'UNICEF a mis l'accent sur l'adaptation des principes essentiels de la cohérence aux contextes locaux. L'UNICEF et les partenaires des Nations Unies ont collaboré à l'établissement de nouvelles directives du PNUAD, au renforcement des groupes de résultats suivant les objectifs de développement durable, à l'accroissement du recours à des démarches de programmation conjointe et au déploiement d'efforts pour harmoniser les pratiques de fonctionnement. De plus amples efforts devront être déployés pour généraliser ces résultats positifs dans le contexte de l'examen quadriennal complet de 2016.

IV. Stratégies de mise en œuvre

87. L'UNICEF a continué de suivre diverses stratégies pour obtenir des résultats, en fonction des situations. Il a procédé au renforcement des capacités et à la production de données dans tous les contextes nationaux. Dans les pays où existent des situations humanitaires, la stratégie fondamentale, conjointement à d'autres mesures, a consisté à assurer des services (voir la figure XX). Il serait possible d'élargir le recours à l'innovation et à une programmation intersectorielle dans différents contextes, comme devrait le montrer le Plan stratégique pour 2018-2021.

Figure XX
Bureaux de pays poursuivant des stratégies de mise en œuvre



88. Les efforts poursuivis au plan des données en 2016 ont donné lieu à la fourniture d'un appui aux pays et à la communauté internationale en vue de la création de valeurs de référence crédibles pour les objectifs de développement durable. La couverture et les sources des données concernant les enfants ont ainsi été élargies et la possibilité d'intégrer des composantes supplémentaires au niveau de la ventilation des données, notamment le handicap, le statut de migrant, la résidence en zone urbaine/rurale et le niveau de richesse a été examinée. L'UNICEF a également joué un rôle de premier plan dans le cadre des partenariats mondiaux et des mécanismes interinstitutions de normalisation des données sur les enfants.

89. Les bureaux de l'UNICEF, en collaboration avec des partenaires, ont fourni un appui à la production de données sur les inégalités en procédant à des enquêtes et en réalisant des études au niveau des pays. Ils ont poursuivi des travaux de recherche pour promouvoir les politiques dans toutes les régions. Soixante bureaux de pays ont apporté un soutien à des systèmes de production de données en temps réel pour recenser les carences dont souffrent les groupes marginalisés et mal desservis, et 93 % des bureaux de pays ont soutenu l'utilisation de nouvelles technologies et des médias sociaux pour procéder au partage d'informations et de données factuelles.

90. Plusieurs initiatives de communication et de plaidoyer entreprises en 2016 ont permis dans une mesure considérable de toucher les populations visées et d'accroître la participation, notamment la campagne « Enfants déracinés » qui vise les enfants réfugiés et migrants, l'initiative « Mettre fin à la violence », la célébration du 70^e anniversaire de l'UNICEF et le lancement du rapport intitulé « La situation des enfants dans le monde 2016 : l'égalité des chances pour chaque enfant ». L'UNICEF a également mis en œuvre une nouvelle stratégie de marque mondiale et a modernisé son site Web.

91. L'UNICEF a continué de renforcer les mécanismes de responsabilisation au niveau des pays ainsi que la participation des populations locales à la prise de décisions, en s'efforçant plus particulièrement d'inclure les groupes marginalisés. En 2016, 70 % des bureaux de pays ont soutenu des mécanismes de communication et de participation dans le but de promouvoir l'engagement de la population à l'appui de plans nationaux en faveur des enfants. Il a également fourni des orientations et un soutien à la première série de pays entreprenant un examen national axé sur les objectifs de développement durable dans l'optique de l'équité et des droits de l'enfant. Il a formulé, en partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies, de plus amples directives sur la mise en œuvre et le suivi des objectifs, à l'intention des bureaux de pays, des bureaux régionaux et des comités nationaux.

92. L'UNICEF a continué de resserrer ses partenariats pour assurer une mise en œuvre efficace des programmes et des activités de plaidoyer (examen quadriennal complet de 2012, par. 104), en étroite collaboration avec les comités nationaux, les organisations de la société civile et les organismes des Nations Unies. Il a en particulier participé au Consensus européen sur le développement, renforcé la coordination et le dialogue sur l'action à mener avec la Banque mondiale, tenu un dialogue sur la politique humanitaire avec le Comité permanent interorganisations, et promu les questions relatives aux enfants par l'intermédiaire du Groupe des Amis des enfants et des objectifs de développement durable. L'UNICEF a également intensifié sa collaboration avec des institutions pertinentes de l'Union européenne participant à la protection des enfants le long des itinéraires de migration. Il a enfin continué de diriger ou de codiriger cinq groupes ou domaines de responsabilité dans des situations humanitaires.

93. L'UNICEF a encouragé la coopération Sud-Sud (examen quadriennal complet de 2012, par. 74 et 75), notamment par le biais de mécanismes de coopération régionaux (par. 148). Presque tous les bureaux de pays ont partagé leurs connaissances et leur expérience dans le cadre de consultations entre pairs et d'autres formes de coopération.

94. Des démarches intersectorielles de renforcement de la résilience des communautés et de promotion de la viabilité environnementale ont été prises en compte dans 75 programmes de pays.

V. Recettes, dépenses et mobilisation des ressources¹

95. Les recettes totales ont diminué de 3 % en 2016, pour s'établir à 4 884 millions de dollars (tableaux 1 et 2). Les ressources ordinaires ont augmenté de 12 % pour atteindre 1 312 millions de dollars, tandis que les autres ressources ont baissé de 7 % pour tomber à 3 571 millions de dollars. La proportion des ressources totales constituée par les ressources ordinaires a donc atteint 27 %.

Tableau 1
Sources et catégories de recettes, 2015 et 2016

(Millions de dollars des États-Unis)

Source de recettes	2015 résultats	2015 prévis. ^a	2016 résultats	2016 prévis. ^b
Ressources ordinaires				
État ^c	546	630	562	542
Secteur privé	530	651	629	655

¹ Les informations financières n'ont pas fait l'objet d'un audit.

<i>Source de recettes</i>	<i>2015 résultats</i>	<i>2015 prévis.^a</i>	<i>2016 résultats</i>	<i>2016 prévis.^b</i>
Autres recettes^d	97	80	121	105
Total – ressources ordinaires	1 174	1 361	1 312	1 302
Autres ressources (ordinaires)				
État	1 080	1 197	1 098	1 134
Secteur privé	713	581	656	826
Arrangements interorganisations	262	188	179	268
Total partiel	2 055	1 966	1 933	2 228
Autres ressources (affectées aux opérations d'urgence)				
État	1 396	512	1 313	1 049
Secteur privé	213	70	159	90
Arrangements interorganisations	170	155	167	175
Total partiel (arrondi)	1 780	737	1 639	1 315
Total – autres ressources	3 836	2 703	3 571	3 543
Total des recettes (arrondi)	5 010	4 064	4 884	4 845

Note : les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent différer légèrement de la somme des colonnes.

^a Selon les estimations financières communiquées au Conseil d'administration en septembre 2015.

^b Selon les estimations financières communiquées au Conseil d'administration en septembre 2016.

^c Les ressources ordinaires brutes émanant des États comprennent le montant des impôts sur le revenu versé par l'UNICEF pour le compte des citoyens des États qui contribuent aux ressources ordinaires.

^d Les autres ressources comprennent le produit des intérêts, les recettes tirées des services d'achat et des montants provenant d'autres sources.

Tableau 2
Sources des recettes, 2015 et 2016

(Millions de dollars des États-Unis)

<i>Source de recettes</i>	<i>2015 résultats</i>	<i>2015 prévis.^a</i>	<i>2016 résultats</i>	<i>2016 prévis.^b</i>
État	3 023	2 339	2 972	2 725
Secteur privé/non gouvernemental	1 457	1 302	1 445	1 571
Arrangements interorganisations	432	343	346	443
Divers	97	80	121	105
Total des recettes	5 010	4 064	4 884	4 845

Note : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent différer légèrement de la somme des colonnes.

^a Selon les estimations financières communiquées au Conseil d'administration en septembre 2015.

^b Selon les estimations financières communiquées au Conseil d'administration en septembre 2016.

96. Les recettes au titre de l'aide humanitaire ou autres ressources (affectées aux opérations d'urgence), qui se sont établies à 1 639 millions de dollars en 2016, ont été supérieures aux prévisions, mais inférieures de 8 % au montant de 2015. Si les besoins de financement de l'aide humanitaire sont passés de 2,1 milliards de dollars en janvier 2014 à 3,4 milliards de dollars en décembre 2016, les autres ressources (affectées aux opérations d'urgence) devraient, selon les projections, augmenter de 15 % en 2017 par rapport à 2016.

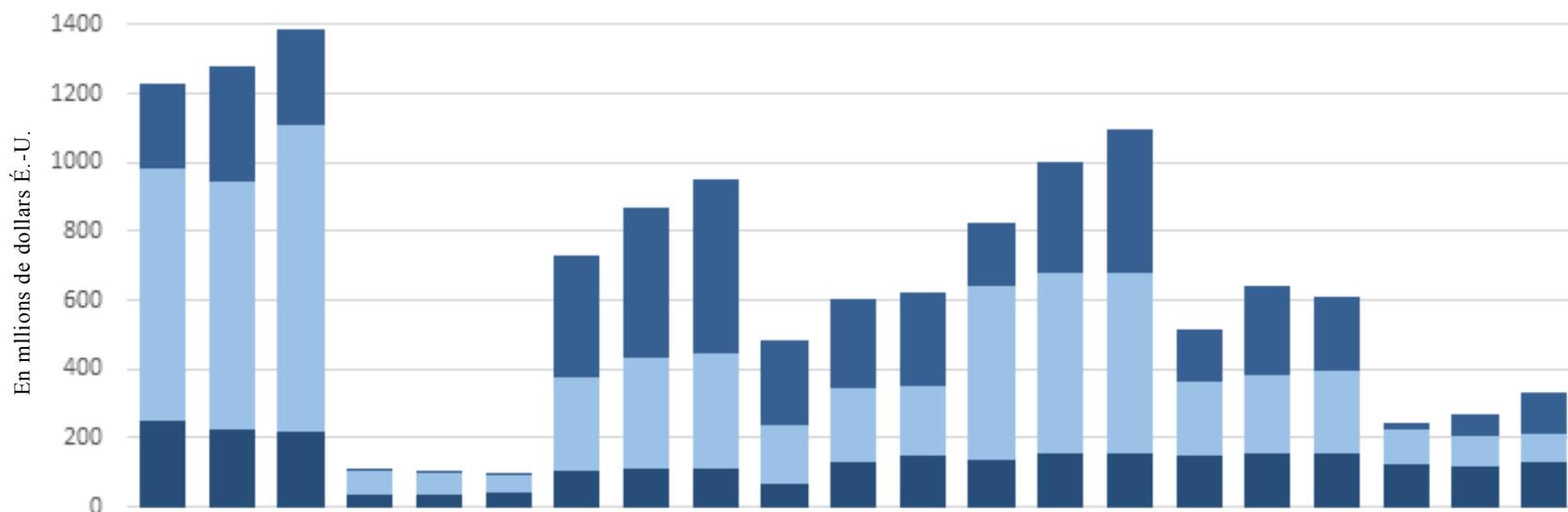
97. L'ampleur et la complexité des crises exigent une base de ressources plus vaste et plus importante. La nécessité de disposer de financements plus souples, ainsi que préconisé par le Groupe de haut niveau sur le financement de l'action humanitaire et prévu dans le cadre du Grand compromis, n'a jamais été aussi manifeste.

98. En 2016, 151 pays ont contribué aux ressources de l'UNICEF. Le montant total des contributions du secteur public (émanant des gouvernements, des organisations intergouvernementales et des arrangements interorganisations), soit 3 318 millions de dollars, a été supérieur de 5 % aux prévisions, mais inférieur de 4 % au montant enregistré en 2015. Le montant des contributions du secteur privé (provenant des comités nationaux, de donateurs particuliers, d'organisations non gouvernementales et de fondations), soit 1 445 millions de dollars, a été inférieur de 8 % aux prévisions et de 1 % au montant obtenu en 2015.

Dépenses

99. La ventilation des dépenses des programmes par domaine d'intervention rend compte du coût des services et des articles consommables reçus par l'UNICEF ainsi que des fournitures destinées aux programmes reçues par les partenaires de ces programmes durant 2016 (voir la figure XXI). Les dépenses des programmes poursuivis en Afrique subsaharienne se sont chiffrées à 2,6 milliards de dollars en 2015 comme en 2016, pour atteindre 51 % du total des dépenses programmatiques. Les dépenses des programmes dans les pays les moins avancés se sont maintenues à 2,5 milliards de dollars en 2015 et en 2016, soit 49 % du total. Les dépenses relatives aux programmes financés par des ressources ordinaires en Afrique subsaharienne ont représenté 62 % du montant affecté aux programmes de pays. Les dépenses relatives aux programmes menés dans les pays les moins avancés ont également représenté 62 % du montant total affecté aux programmes de pays.

Figure XXI
Aide directe aux programmes par domaine et par catégorie de ressources, 2014, 2015 et 2016



	<i>Santé</i>			<i>VIH et sida</i>			<i>WASH</i>			<i>Nutrition</i>			<i>Éducation</i>			<i>Protection de l'enfance</i>			<i>Inclusion sociale</i>			<i>Total (arrondi)</i>		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Ressources ordinaires	249	223	221	37	35	39	101	110	113	65	130	151	135	157	155	145	156	155	125	118	128	860	932	962
Autres ressources (ordinaires)	729	717	886	65	65	55	276	322	329	173	216	199	508	521	521	218	222	240	96	84	86	2 067	2 150	2 315
Autres ressources (affectées aux opérations d'urgence)	250	338	281	4	6	6	349	435	506	245	256	274	182	321	419	150	264	213	21	63	120	1 203	1 685	1 818
Total	1 229	1 278	1 388	107	107	100	727	868	948	484	603	623	826	1 000	1 095	514	643	608	242	266	333	4 130	4 768	5 094

Note : Données au 7 avril 2017. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent différer légèrement de la somme des colonnes.

100. Le document [E/ICEF/2017/6/Add.1](#) présente des informations détaillées sur le Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources.

VI. Enseignements tirés de l'expérience

101. Outre les enseignements concernant un domaine particulier cités précédemment, un certain nombre de leçons de nature intersectorielle ont pu être tirées de l'expérience en 2016.

102. L'importance de disposer de capacités et de systèmes de santé et de protection sociale solides à l'échelon local est l'une des leçons essentielles tirées de l'évaluation de la réponse de l'UNICEF à la crise de l'Ebola. L'UNICEF a donc lancé l'Initiative de préparation aux situations d'urgence sanitaire pour renforcer les capacités de manière à pouvoir répondre de manière prévisible aux situations d'urgence sanitaire publique, en étroite collaboration avec les Centers for Disease Control and Prevention et l'OMS.

103. L'évaluation du programme de l'UNICEF pour la consolidation de la paix, l'éducation et le plaidoyer a mis l'accent sur la nécessité pour l'UNICEF et pour ses partenaires de renforcer la programmation grâce à une meilleure compréhension des causes profondes des conflits. Les résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre des programmes à l'échelle voulue montrent que des services essentiels comme l'éducation et la formation professionnelle peuvent contribuer dans une large mesure à l'édification de sociétés pacifiques et inclusives.

104. Les récentes épidémies ont montré qu'il est important d'organiser des interventions fondées sur des faits, auxquelles participent les populations locales, en s'appuyant sur des données anthropologiques et sociales. L'UNICEF continue de renforcer ses partenariats pour faciliter l'obtention de telles données. Ces efforts donnent notamment lieu à la mise en place d'une plateforme de sciences sociales en collaboration avec des partenaires dans le but d'approfondir la compréhension des besoins et des pratiques au niveau local. Un mécanisme de coordination interinstitutions ayant pour objet de faciliter la communication avec les populations locales dans les situations humanitaires, mis à l'essai de manière probante durant la récente situation d'urgence survenue en Haïti, sera intégré dans l'architecture humanitaire mondiale.

105. Le manque de capacités au niveau des pays continue de limiter la portée, la qualité et l'ampleur des travaux axés sur l'égalité des sexes. La prise en compte systématique de cette question s'effectue plus lentement que dans le cas des priorités ciblées. C'est pourquoi l'UNICEF a entrepris de lancer une initiative de renforcement des capacités dans le domaine de la parité hommes-femmes pour accroître les connaissances et les compétences techniques des membres du personnel sectoriel et de ceux qui sont chargés des questions d'égalité des sexes. Le Plan d'action pour l'égalité des sexes, 2018-2021, donnera également la priorité à la prise en compte systématique des résultats, dans le droit fil du Plan stratégique pour 2018-2021.

106. En ce qui concerne la collaboration entre les organismes des Nations Unies, conformément à l'examen quadriennal complet de 2012, l'UNICEF continue de resserrer les partenariats qu'il a forgés avec des gouvernements et au sein du système des Nations Unies pour le développement, notamment aux fins de la conception de démarches intégrées axées sur la réalisation des objectifs de développement durable, dans le contexte du PNUAD au niveau national.

VII. Projet de décision

Le Conseil d'administration

1. *Prend acte* du rapport annuel du Directeur général de l'UNICEF : exécution et résultats obtenus en 2016, notamment rapport sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet et du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2014-2017 ([E/ICEF/2017/6](#) et Add.1);
 2. *Prend acte* du rapport de l'UNICEF sur les recommandations du Corps commun d'inspection ([E/ICEF/2017/8](#));
 3. *Décide* de transmettre les rapports susmentionnés au Conseil économique et social, en même temps que les observations et les orientations du Conseil d'administration.
-